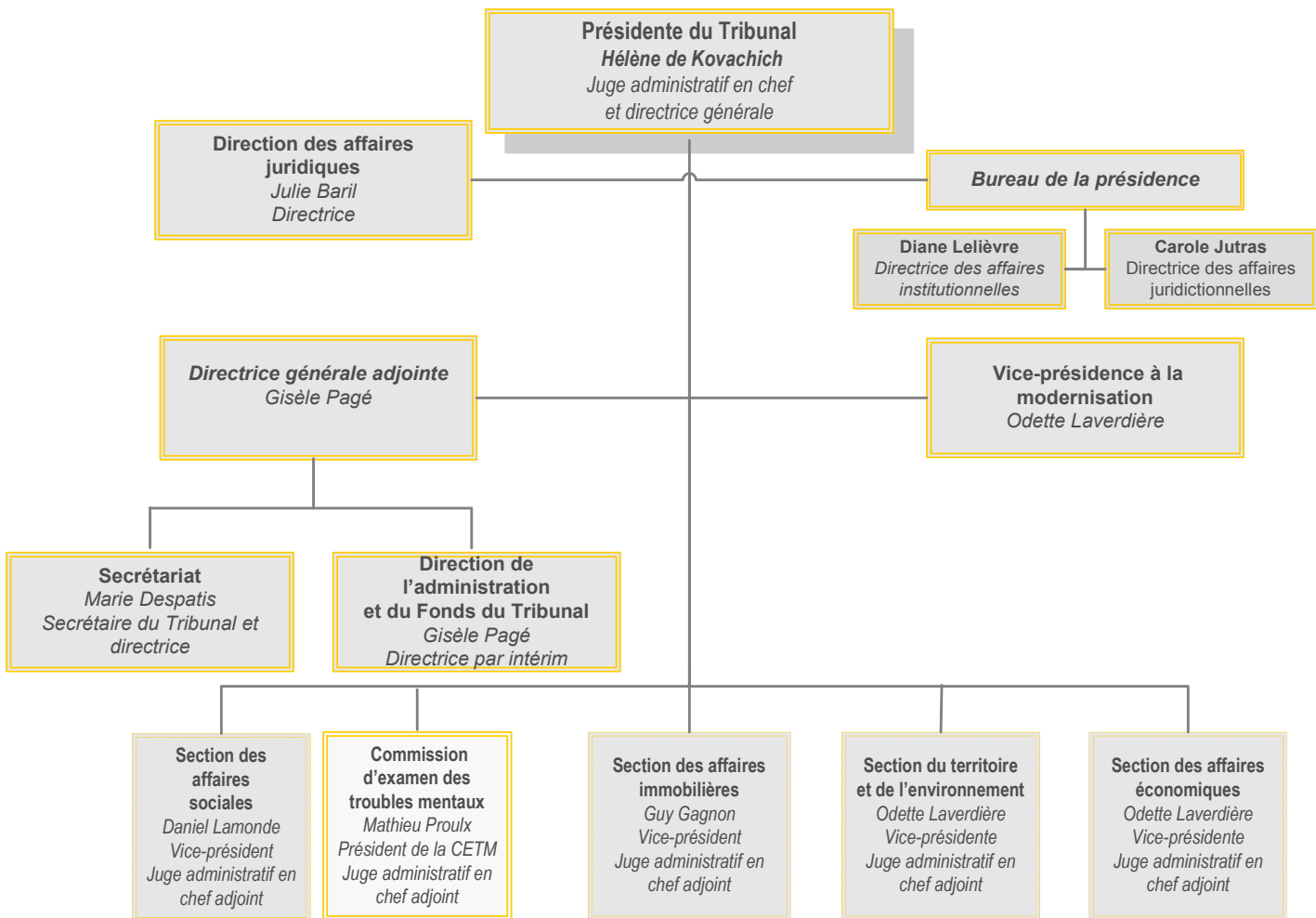


ORGANIGRAMME DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC
(administratif et juridictionnel détaillé)



Les compétences :

Sécurité ou soutien du revenu, aide et allocation sociales; protection des personnes; examen des personnes accusées non-responsables criminellement ou inaptes; services de santé, services sociaux; éducation; sécurité routière; régime de rentes; indemnisation notamment des victimes d'accidents d'automobile; immigration.

Fiscalité municipale; expropriation; remboursement de taxes.

Zonage agricole; environnement.

Permis; certificats ou autorisations à exercer une activité professionnelle ou commerciale.

Les juges administratifs :

60 juges administratifs à temps plein
26 juges administratifs à temps partiel

Avocats et notaires; médecins; psychiatres; travailleurs sociaux; psychologues; professionnels de l'enseignement, de l'administration, des affaires publiques.

14 juges administratifs à temps plein
1 juge administratif à temps partiel

Avocats; évaluateurs agréés; ingénieur.

5 juges administratifs à temps plein

Avocats; agronome; ingénieur; médecin vétérinaire.

3 juges administratifs à temps plein

Avocats; évaluateur agréé.